SURFRIDER FOUNDATION EUROPE

GIRONDE

A Bordeaux,
Le 7 novembre 2022,

A l'attention de M. le Maire,
De Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers
de la ville de Canéjan

Monsieur le Maire, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Vous instruisez sur votre commune une demande de permis de construire, déposée le 19 mai 2022, pour la bétonisation d'une friche industrielle boisée en vague de surf artificielle, nommée Académie de la Glisse, projet porté par la SCI Paola.

En qualité d'association environnementale à but non lucratif créée en 1990, la Fondation Surfrider Europe est engagée au quotidien pour la protection de l'océan et de ses usagers. Notre antenne de Gironde, incarnée et animée par de nombreux surfeurs, se questionne profondément sur la pertinence de ce projet (équipements et construction énergivores, impliquant une grande consommation d'eau potable ainsi que l'altération de la biodiversité).

Au vu des douloureux déséquilibres agricoles, hydriques, énergétiques, actuels et futurs, les lois supérieures de la physique naturelle s'imposent, plus violemment que jamais auparavant, à notre contrat économique et social et exigent sobriété et partage. Et c'est dans un souci de protéger nos biens communs, que nous désirerions vous rencontrer afin d'échanger sur le sujet.

En vous remerciant de l'attention avec laquelle vous voudrez bien prendre connaissance de notre position (lien ci-dessous) et recevoir notre sollicitation, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Vanessa BALCI
Pour la Fondation Surfrider Europe
Antenne Gironde
vanessabalci@gmail.com
06 80 31 63 57

https://surfrider.eu/sinformer/actualites/surfrider-europe-repond-aux-sollicitations-vagues-artificielles-121611202476.html,